

SERRES, ALEXANDRE, chirurgien, né vers 1732 à Saramon, France, fils de Jean-Baptiste Serres, notaire, et de Gabrielle Marleau ; il épousa d'abord Marie Galliay, puis le 26 mai 1783, à Montréal, Madeleine Lefebvre et finalement, le 23 janvier 1804, à Saint-Laurent, près de Montréal, Thérèse Migneron ; décédé le 18 août 1812 à Montréal.

On connaît peu la carrière d'Alexandre Serres avant son arrivée dans la province de Québec. Selon son témoignage, il aurait obtenu ses lettres de maîtrise de l'Académie royale de chirurgie, à Paris. Il aurait également fait partie de l'armée française, puisqu'un document de 1783 le présente comme ancien « chirurgien-major de Monseigneur Le Duc de Guines ».

Accompagné de Marie Galliay, sa femme, et d'un enfant né à Londres en novembre 1778, le docteur Serres décide de tenter sa chance dans la colonie. Arrivé en août 1779, il sollicite vainement, le 3 mai suivant, un emploi dans l'armée, auprès du gouverneur HALDIMAND. Deux mois plus tard, il s'établit à Trois-Rivières où il acquiert une maison et deux emplacements. En 1781, il achète une terre à Saint-Sulpice, mais décide finalement de déménager durant l'hiver de 1781–1782 pour s'installer à Montréal. Le 23 février 1782, il vend ses biens immobiliers de Trois-Rivières au marchand Louis de La Grave.

Serres exerce à cette époque comme chirurgien et accoucheur à Montréal. Sa pratique médicale ne s'avère pas toujours heureuse. Ainsi, le 6 octobre 1786, le docteur George Selby* et lui accouchent Marie-Anne Mackay, épouse de Charles-Roch Quinson de Saint-Ours. Serres lui recommande ensuite un régime et aurait ajouté, semble-t-il, de ne lui donner que ce qu'il avait prescrit. Deux jours plus tard, il rend visite à sa patiente et aperçoit, en entrant dans la maison, une seringue qui venait d'être employée à un lavement. Selon son témoignage, il aurait alors fait part de sa surprise à plusieurs personnes et estimé que sa présence n'était plus requise. Mal lui en prit, puisque la mère et l'enfant meurent des suites de l'accouchement. Le 11 octobre, une assemblée de chirurgiens blâme sa conduite. Le 19 octobre, Serres réplique à ses détracteurs par un avis dans *la Gazette de Montréal* où il déclare qu'il « vaudrait mieux s'attacher à agir juridiquement & par preuves, que par tout autre moyen illicite ». Le 13 novembre, un mandat d'arrêt est lancé contre lui sous l'accusation d'avoir causé la mort de Marie-Anne Mackay et de son enfant par son ignorance et sa négligence. Quelques jours plus tard, il supplie lord Dorchester [Guy CARLETON] de suspendre le jugement prononcé contre lui.

Quoi qu'il en soit, cet accident de parcours n'empêche pas Serres de poursuivre sa carrière. Le 27 septembre 1787, il annonce dans *la Gazette de Montréal* qu'il est disposé à donner « un cours d'accouchements » au profit des chirurgiens et des sages-femmes tant de la ville que de la campagne. Paradoxalement, c'est surtout par ses observations sur le phénomène de la « grande noirceur » que Serres s'est fait connaître auprès des historiens. En effet, durant le mois d'octobre 1785, le ciel s'obscurcit trois fois en plein jour à Québec et à Montréal. Serres

remarque alors que la pluie qui accompagne cet événement contient du soufre et il en conclut que le phénomène n'a « d'autre cause que l'inflammation de quelques mines dans une partie peu éloignée ». Beaucoup plus tard, des géologues attribueront ce phénomène à de légères éruptions volcaniques.

À la lumière de ces faits, Serres semble posséder une formation scientifique. Pourtant, ce n'est qu'en 1802 qu'il sollicite, pour se conformer à la loi médicale de 1788, une licence de chirurgien et d'accoucheur, qui lui sera vraisemblablement refusée. Vers 1804, Serres s'établit à Saint-Laurent, près de Montréal. Quelques années plus tard, il revient à Montréal où il s'éteint en 1812.

Alexandre Serres était d'un caractère emporté et difficile. Les journaux de l'époque permettent de suivre quelques-uns des différends qu'il eut avec les personnes de son entourage. Il semble bien que ses malheurs professionnels soient davantage imputables à son caractère qu'à une réelle incompetence.

RENALD LESSARD

ANQ-M, CE1-44, 23 janv. 1804 ; CE1-51, 27 sept. 1782, 26 mai 1783, 7 déc. 1791, 19 août 1812 ; CN1-167, 9, 14 mai 1792 ; CN1-269, 12 févr. 1807 ; CN1-313, 4 mai 1783.— ANQ-MBF, CN1-5, 8 juill., 29 sept. 1780.— APC, RG 4, A1 : 9970s. ; A3, 6, n^o 120.— BL, Add. mss 21878 : 242 ; 21879 : 39 (copies aux APC).— *La Gazette de Montréal*, 20 oct. 1785, 19 oct. 1786, 27 sept. 1787, 19 août 1790, 29 mars, 5, 19, 26 avril 1792.— *La Gazette de Québec*, 27 oct. 1785.— M.-J. et G. Ahern, *Notes pour l'hist. de la médecine*, 513s.— É.-Z. Massicotte, « Un chirurgien gascon », *BRH*, 42 (1936) : 719–721.

Bibliographie générale

© 1983–2025 Université Laval/University of Toronto